



Projet de réhabilitation du Vieux Phare

Fierté des bigoudens, le Vieux Phare est notre trésor patrimonial. Il fait l'objet d'une restauration ambitieuse. La commune de Penmarc'h et la Fondation du patrimoine Bretagne ont lancé une campagne de dons destinés à financer les travaux de restauration.

Dans son contexte réglementaire et foncier, le Vieux Phare de 1835 ainsi que les façades, toitures, murs, grilles, enclos respectifs et terrains d'assiette de ses annexes sont inscrits au titre des Monuments Historiques par arrêté du 23 mai 2011. Une convention de gestion a été signée entre les services de l'État à la ville de Penmarc'h en 1990 pour 18 ans. Elle a été renouvelée en 2009.

Contexte, enjeux et objectifs

L'ancien phare de 1835 situé à quelques encablures du Phare d'Eckmühl (1897) a été rénové entre 1991 et 1994 pour devenir un espace muséographique. Il accueille depuis 1995 des expositions d'art visuel. Dans ce cadre, il reçoit entre 10 et 15 000 visiteurs chaque année. Depuis plusieurs années, le bâtiment soumis aux rudes conditions climatiques, présente de graves problèmes d'étanchéité. Des fuites sont ainsi apparues dans le fût mais surtout dans les salles d'ex-

position. Sans une intervention rapide, les salles deviendront impropres à l'accueil des œuvres d'art. Une étude diagnostic a été effectuée à la demande de la Ville de Penmarc'h en 2017 par le cabinet de Mme de Ponthaud, architecte en chef des Monuments Historiques. Cette étude avait pour support le projet scientifique et culturel réalisé par les services municipaux, qui comprenait la restauration de la tour à feu du 15^{ème} siècle, la rénovation du Vieux Phare de 1835 et la réhabilitation des logements des gardiens du phare d'Eckmühl. Considérant l'urgence de la situation sanitaire du Vieux Phare, la Municipalité a décidé de lancer les travaux de restauration de ce monument. Conformément à la délibération prise au conseil municipal du 20 octobre, Mme la Maire a signé et notifié le contrat de maîtrise d'œuvre à Mme de Ponthaud pour un montant de 108 546 € HT. Les travaux s'effectueront en deux tranches. La première concernera l'étanchéité extérieur du phare, la remise en l'état du fût et son accessibilité

ainsi que la réhabilitation de la lanterne. Ces travaux permettront aux visiteurs d'accéder au sommet du phare ce qui est aujourd'hui impossible. Saint-Pierre deviendra ainsi un site exceptionnel qui proposera aux visiteurs de monter au sommet de deux phares de génération différente. Une seconde phase de travaux concernera la rénovation des salles d'exposition et la création d'une nouvelle scénographie pour l'exposition permanente du rez-de-chaussée consacrée aux phares. Le coût de la première tranche est estimé à environ 1 185 355 € HT. Des subventions ont été sollicitées et obtenues à près de 80% du montant total auprès de la DRAC Bretagne, de l'État via la DSIL, de la Région, et du département. Une souscription a été lancée par la fondation du patrimoine, vous pouvez ainsi aider à la réhabilitation de ce Vieux Phare de 1835.

Pour en savoir plus :
fondation-patrimoine.org/les-projets/vieux-phare-de-penmarc'h